

BÂTIMENT

Une école de centre-ville dans un jardin

Par Félicie Geslin - LES CAHIERS TECHNIQUES DU BATIMENT - Publié le 06/01/2015 à 16:09

Mots clés : Aménagements extérieurs - Démarche environnementale - Education - Établissement recevant du public (ERP) ou assimilé

Photo n° 1/7

Bernard VAILLANT

Le « parvis-clairière » du nouveau groupe scolaire de Montreuil.



Soucieux de son empreinte écologique, ce nouveau groupe scolaire de Seine-Saint-Denis s'implante au cœur d'un ensemble d'espaces verts.

Implanté au cœur d'un jardin public de 3 500 m², le nouvel établissement scolaire Stéphane Hessel/Les Zéfirottes de Montreuil (93) se compose d'une école élémentaire, d'une maternelle, d'un centre de loisirs et d'un espace de restauration, installés dans trois corps de bâtiments reliés les uns aux autres. Un « parvis-clairière » commun, où des platanes centenaires ont été sauvegardés, permet d'amener la végétation environnante au centre du complexe. L'intégration du bâtiment dans cet îlot vert préservé des mitoyennetés et de la proximité de la voirie a conduit l'architecte Christian Hackel (M'cub Architectes) à imbriquer leurs fonctionnements respectifs. Par exemple, les eaux de toiture sont récupérées pour un usage sanitaire au sein de l'établissement et permettent d'irriguer les noues plantées qui structurent l'espace paysagé, que ce soit pour accentuer la ligne des cheminements ou pour former ceinture végétale autour de la cour de récréation, « dans une approche pédagogique de la circulation de l'eau ». Un bassin alimente des pompes manuelles pour l'arrosage des jardins partagés.

Matériaux renouvelables et neutralité énergétique

Le système constructif mis en œuvre dans les bâtiments qui accueillent les classes a privilégié la préfabrication et l'emploi de matériaux renouvelables – structure bois, façades autoporteuses intégrant une isolation paille de 35 cm d'épaisseur, bardage mélèze bois à calepinage vertical – afin d'améliorer le bilan carbone de l'édifice. L'énergie est obtenue par solaire photovoltaïque, solaire thermique et cogénération à huile végétale. Ce qui place l'opération, dont la performance dépasse le label Bépos, dans un réel « continuum écologique ».